

AVIS

Avis administratifs

MÉTROPOLE

GRAND LYON

AVIS DE CONCERTATION
PREALABLE(articles L 103-2 et suivants du
code de l'urbanisme)Aménagement de la Voie Lyonnaise n° 12
Lyon 9ème
Lyon 5ème
Lyon 2ème
Lyon 3ème
Lyon 7ème
Lyon 8ème Bron

Objet

L'arrêté du Président de la Métropole de Lyon n° 2023-02-14-R-0110 du 14 février 2023 (disponible sur le site institutionnel www.grandlyon.com, à la rubrique « Actes et séances ») fixe les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable relative à l'aménagement de la Voie Lyonnaise n° 12.

Durée

La concertation préalable sera ouverte du 27 février au 21 avril 2023.

Modalités de la concertation

Le dossier de concertation et le registre seront consultables :
- à l'Hôtel de la Métropole, à l'accueil, 20 rue du Lac à Lyon 3ème,
- à la Mairie d'arrondissement de Lyon 5ème, 14 rue Docteur Edmond Locard,
- à la Mairie d'arrondissement de Lyon 2ème, 2 rue d'Enghien,
- à la Mairie d'arrondissement de Lyon 3ème, 18 rue François Garcin (au 2ème étage de la mairie),
- à la Mairie d'arrondissement de Lyon 7ème, 16 place Jean Macé (au service P.M.L. au 1er étage de la mairie après passage à l'accueil),
- à la Mairie d'arrondissement de Lyon 8ème, 12 avenue Jean Mermoz,
- à la Mairie de Bron, place de Weingarten.

* Le dossier de concertation préalable est également disponible sur le site institutionnel www.grandlyon.com, rubrique « Une métropole en actions », sous-rubrique « Projets urbains », page « Participation du public ».

* En outre, les observations pourront aussi être déposées sur la boîte mail créée à cet effet :

concertation.voie.lyonnaise12@grandlyon.com

345015400

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE
LENTILLYModification n° 4 du Plan Local
d'Urbanisme (PLU)

Par décision en date du 25 janvier 2023, Madame le Maire de Lentilly a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de Lentilly.

La modification n° 4 du PLU porte essentiellement sur :

- * L'intégration de la mise en place d'augères plus fortes en matière de végétalisation des espaces bâtis
- * L'évolution des règles d'implantation pour mieux correspondre aux caractéristiques des lieux bâtis et intégrer les enjeux climatiques et énergétiques
- * L'évolution des règles d'implantation des panneaux photovoltaïques en toiture pour renforcer le déploiement des dispositifs de production d'énergie renouvelables
- * La précision des règles de hauteur
- * La précision des règles de stationnement
- * La réévaluation du pourcentage de mixité sociale exigé
- * L'évolution des points minimaux du règlement
- * La suppression des mentions caducues liées aux évolutions de la réglementation

Monsieur Gilbert HALEPIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le président du tribunal administratif.

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Lentilly du 20 février 2023 au 20 mars 2023 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 09h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 11h30.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur un poste informatique et sous support papier en Mairie, ainsi que sur le site internet : www.mairie-lentilly.fr

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra, lors de ses permanences, les observations du public en mairie le :

- Lundi 20 février de 09h00 à 11h30
- Mercredi 1er mars de 09h00 à 11h30
- Samedi 11 mars de 09h00 à 11h30
- Jeudi 16 mars de 15h00 à 17h00
- Lundi 20 mars de 15h00 à 17h00

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Lentilly - 15 rue de la Mairie 69210 LENTILLY, par mail à services.servant@administratif.tribunal-lentilly.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Cet avis est affiché en Mairie de Lentilly, sur l'ancienneté des panneaux d'affichage de la commune et sur le site internet de la commune : www.mairie-lentilly.fr

Au terme de l'enquête, la modification n° 4 du PLU sera

RH018 V9

approuvée par délibération de l'organe délibérant. Le rapport et les conclusions de l'enquête seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

342076900

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

EFFICIENCE CONCEPT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CHASSELAY en date du 21/02/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : EFFICIENCE CONCEPT,
SIÈGE SOCIAL : 276 chemin de Machy, CHASSELAY (Rhône)
OBJET : Activité de contractant général, conseils, études et réalisations de dossiers dans les domaines se rapportant au bâtiment et plus généralement dans le domaine de l'immobilier, coordination de travaux, activité de maîtrise d'œuvre.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 10 000 euros

PRESIDENT : CASUJGA PARTICIPATIONS, domiciliée 276 rue de Machy 69380 CHASSELAY (Rhône)

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
BRIGNONE CONSULTING, domiciliée 99 avenue des Pins Pavillon 9 38090 VILLEFONTAINE (Isère),
EMINI GROUPE, domiciliée 14 A rue de la Digue Parc du Vert Buisson 69100 VILLEURBANNE (Rhône),
MAVAX, domiciliée 11 rue Jean de la Fontaine 69380 CHAZAY-D'AZERGUES (Rhône)

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé en capital ou en industrie a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

AGREMENT : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés disposant du droit de vote, présents et représentés.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de LYON

Pour avis, le Président ou le représentant légal

345040900

CAME

Par acte sous seing privé en date du 20/02/2023 à LYON, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU
Dénomination : CAMEL
Siège : 148 Rue d'Arbatane, 69210 BULLY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 €
Objet : Dépannage et remorquage tous types de véhicules, hors autoroutes et routes express. Carrosseries automobile Commerce de gros et de détail de tous types de véhicules d'occasion. Commerce de gros et de détail d'équipements neufs ou usagés pour tous types de véhicules. Location de courte et de longue durée de tous types de véhicules. En Magasin ou par l'intermédiaire de son site internet marchand. La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. Philippe HAYRA, demeurant 146 Rue d'Arbatane 69210 BULLY.

345115500

Dissolutions



Canéto Conseils
Experts Comptables
3, rue Fénélon 69006 Lyon

L'AVANT - L'APPRET

SASU au capital de 5.000 €
Siège : 3, chemin de la Levée
69530 BRIGNAIS
844081729 RCS de LYON

Par décision de l'associé unique du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommée liquidateur M. NALLET Gilles 3, chemin de la Levée 69530 BRIGNAIS, et tout le siège de liquidation au siège social où seront également notés actes et documents. Mention au RCS de LYON.

345171400



Canéto Conseils
Experts Comptables
3, rue Fénélon 69006 Lyon

L'AVANT - L'APPRET

SASU au capital de 5.000 €
Siège : 3, chemin de la Levée
69530 BRIGNAIS
844081729 RCS de LYON

Par décision de l'associé unique du 09/01/2023, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. NALLET Gilles 3, chemin de la Levée 69530 BRIGNAIS, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 09/01/2023. Radiation au RCS de LYON.

345121500

Transferts de siège social

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE THIBUR
Capital 914,69€
Siège 281 Cours Lafayette 69006 Lyon
348 459 678 RCS LYON

Suivant AGE du 13/02/23 a été décidé le transfert de siège du 281 Cours Lafayette 69006 LYON au 19 rue du Marjole 69540 IRIGNY à compter du 13/02/23, l'art 5 des statuts sera modifié.

341257600

Changements de gérance

SCB RÉSEAUX VOIRIES

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 48 rue de Marseille
69330 MEYZIEU-69330
903749 125 RCS LYON

D'une délibération du 2/12/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Jean-Paul CEDDIA de ses fonctions de gérant à compter du 2/12/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Jean-Paul CEDDIA aux fonctions de cogérant a été supprimée.

345178300

Modifications statutaires

SALON N'CHIC

SASU au capital de 1.000 €
Siège : 11 GRANDE RUE DE VAISE
69009 LYON
819345372 RCS de LYON

Par décision du président du 01/01/2023, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur M. CHEBIRA Ahmed 288 avenue des saules 69120 MONTLLEL en remplacement de Mme HADEF MADJAL.

Mention au RCS de LYON

345096600

MED

SASU au capital de 2.000 €
Siège : 8 RUE GENERAL DAYAN
69100 VILLEURBANNE
948564620 RCS de LYON

Par décision de l'AGE du 20/02/2023, il a été décidé de remplacer l'objet social par : Montage et démontage d'équipements. Mention au RCS de LYON.

345148100